

**BUDGET ANNEXE
« PREVENTION ET GESTION DES
DECHETS »**

**RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.1 L'affectation du résultat 2023 du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	5
2.2 La dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	8
4.1 Les recettes d'exploitation	8
4.2 Les dépenses d'exploitation	9
5. La section d'investissement du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	10
5.1 Les dépenses d'investissement	10
5.2 Les recettes d'investissement	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 7 décembre 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +41,53 M€ en section de fonctionnement ;
- ✓ +23,26 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2024	Proposition BS 2024	Total après BS 2024
Section de fonctionnement	475,21	41,53	516,74
Section d'investissement	60,42	23,26	83,68

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture fonctionnement	Résultats de clôture d'investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l'investissement	Solde maintenu en section de fonctionnement / exploitation
2023	2023	2023	2023	2024	2024
(A)	(B)	(C)	(B+C)	(D)	(A-D)
55 763,52 €	- 15 741,76 €	- €	- 15 741,76 €	15 741,76 €	40 021,76 €

L'année 2023 se clôture par un résultat libre d'affectation de 40 021,76 K€ issu pour partie du résultat excédentaire cumulé de l'exercice 2022 (18 805 K€) et pour l'autre partie d'une réalisation plus importante des recettes que des dépenses 2023 (21 216 K€) essentiellement en fonctionnement.

Cet excédent constaté en fonctionnement est consacré à la réalisation des opérations d'équipement (couverture du déficit d'investissement par les excédents de fonctionnement) permettant pour les années futures de dégager des marges de manœuvres et des moyens pour continuer d'investir dans la modernisation des équipements et de répondre aux enjeux de transition environnementale.

Le projet de compte administratif 2023 propose d'affecter le solde de la section de fonctionnement (55 763,52 K€) de la manière suivante :

- 15 741,76 K€ à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement ;
- 40 021,76 K€ correspond au solde affecté en excédent de fonctionnement.

Le résultat de fonctionnement reporté, soit 40 021,76 K€ constitue une recette nouvelle permettant le financement des ajustements budgétaires.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Total 2024 après BS	Evolution 2023 / 2024	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	459,01	474,81	476,32	1,51	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	422,87	447,57	458,15	10,58	2%
Epargne de gestion courante (EBG)	36,13	27,24	18,17	-9,07	-33%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	7,9%	5,7%	3,8%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	0,03	0,00	-0,03	-100%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	6,31	0,90	5,42	4,52	504%
Résultat exceptionnel large	-6,31	-0,87	-5,42	-4,55	525%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	29,82	26,37	12,75	-13,62	-52%
Taux d'épargne de gestion	6%	6%	3%		
<i>Recettes réelles</i>	459,01	474,84	476,35	1,51	0%
<i>Dépenses réelles</i>	431,93	450,31	465,41	15,10	3%
Epargne brute (EBE)	27,08	24,53	10,93	-13,59	-55%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	5,9%	5,2%	2,3%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	29,56	7,45	8,15	0,70	9%
Epargne nette (ENE)	-2,48	17,07	2,78	-14,29	-84%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-0,5%	3,6%	0,6%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	97,11	69,16	69,16		
Capacité dynamique de désendettement	3,6	4,0	6,3		

Au budget supplémentaire 2024, les propositions d'ajustements portent un accroissement des dépenses supérieures aux recettes dégradant ainsi les soldes intermédiaires de gestion : -33% du volume de l'épargne de gestion par rapport au budget primitif 2024 passant le taux d'épargne de gestion courante de 5,7% à 3,8%.

Concernant le volume d'épargne nette, celui-ci se détériore avec l'inscription de provisions relatives aux compte épargne temps et à la dépréciation des actifs circulants, d'un montant total de 4,5 M€. Ainsi, le taux d'épargne brute est de 2,3% contre 5,2% au budget primitif.

Enfin le taux d'épargne nette est en retrait mécanique au budget supplémentaire, il atteint la valeur de 0,6% contre 3,6% au budget primitif.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »

	Stock de dette au 31/12/2023	Intérêts de la dette en 2024	Remboursement du capital de la dette BP + BS 2024*	Emprunt d'équilibre inscrit BP + BS 2024	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024
Volume	69 156 K€	1 851 K€	8 150 K€	24 250 K€	53 055 K€

L'autofinancement issus des ajustements opérés au budget supplémentaire permettent de réduire le besoin de financement de la section d'investissement. Ainsi, il n'y a plus de recours à l'emprunt à l'issu du budget supplémentaire. Par conséquent l'encours de dette prévisionnel au 31 décembre 2024 diminue de 23% par rapport au 1^{er} janvier 2024.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « prévention et gestion des déchets » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2024	Variation des crédits de paiements BS 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Prévention, réduction à la source et réemploi	PREVENTION REDUCTION A LA SOURCE, REEMPLOI GESTION MDTURE 2020-26	6 418 K€	2 116 K€	950 K€	0	950 K€	63%
	PREVENTION REDUCTION A LA SOURCE, REEMPLOI PROJET 2020-26	5 000 K€	1 072 K€	250 K€	800 K€	1 050 K€	47%
	SOUS-TOTAL	11 418 K€	3 188 K€	1 200 K€	800 K€	2 000 K€	56%
PRE-COLLECTE, COLLECTE	PRE-COLLECTE, COLLECTE GESTION MDTURE 2020-26	102 117 K€	38 784 K€	7 520 K€	2 350 K€	9 870 K€	55%
	PRE-COLLECTE, COLLECTE GESTION PROJET 2020-26	102 970 K€	11 038 K€	3 840 K€	500 K€	4 340 K€	19%
	SOUS-TOTAL	205 087 K€	49 822 K€	11 360 K€	2 850 K€	14 210 K€	37%
TRAITEMENT RECYCLAGE ET VALORISATION	TRAITEMENT, RECYCLAGE VALORISATION GESTION MDTURE 2020-26	52 941 K€	14 243 K€	5 836 K€	-1 068 K€	4 768 K€	47%
	TRAITEMENT, RECYCLAGE VALORISATION PROJET MDTURE 2020-26	174 724 K€	13 318 K€	9 746 K€	-1 028 K€	8 718 K€	18%
	SOUS-TOTAL	227 665 K€	27 561 K€	15 582 K€	-2 096 K€	13 486 K€	25%
LOGISTIQUE		300 K€		95 K€	20 K€	115 K€	70%
NUMERIQUE		5 000 K€		712 K€	81 K€	793 K€	30%
PARC AUTOMOBILE		32 000 K€		14 188 K€	1 500 K€	15 688 K€	93%
	SOUS-TOTAL	37 300 K€		14 995 K€	1 601 K€	16 596 K€	85%
	TOTAL	481 470 K€	80 571 K€	44 790 K€	3 155 K€	47 945 K€	36%

Les ajustements proposés en dépenses d'équipement s'établissent à +3,15 M€ portant ainsi le volume des crédits de paiement à 47,94 M€.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	459,01	474,84	1,51	476,35	0,32%
Recettes de gestion courante	459,01	474,81	1,51	476,32	0,32%
013 - Atténuations de charges	1,16	1,30	0,00	1,30	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	21,50	26,56	0,00	26,56	0,00%
73 - Impôts et taxes	413,64	430,97	0,65	431,62	0,15%
74 - Dotations et participations	14,59	14,23	0,00	14,24	0,02%
75 - Autres produits de gestion courante	8,12	1,75	0,85	2,60	48,83%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,03	0,00	0,03	0,00%
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels		0,03		0,03	
Recettes d'ordre	0,35	0,37	0,00	0,37	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,35	0,37		0,37	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes de fonctionnement	459,36	475,21	1,51	476,72	0,32%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	10,25	0,00	40,02	40,02	
Total recettes de fonctionnement cumulées	469,61	475,21	41,53	516,74	8,74%

Hors reprise des résultats, les recettes nouvelles proposées au budget supplémentaire devraient s'élever à 1,51 M€, soit une augmentation de 0,32% par rapport au budget primitif se décomposant de la manière suivante :

- +0,65 M€ de recettes issues d'un ajustement du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
- +0,85 M€ de recettes supplémentaires liées à des annulations de tractions ferroviaires dans le cadre de l'exploitation des centres de transfert par la RTM.

Le résultat libre de toute affectation d'un montant de 40 021,76 K€ est maintenu en section de fonctionnement et constitue donc une recette nouvelle permettant le financement des besoins budgétaires.

Au total, les recettes de fonctionnement cumulées devraient s'établir à 516,74 M€, soit une augmentation de 8,74% par rapport au crédits votés au budget primitif.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	431,93	450,31	15,10	465,41	3,35%
Dépenses de gestion courante	422,87	447,57	10,58	458,15	2,36%
011 - Charges à caractère général	293,72	318,23	10,19	328,42	3,20%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	126,65	128,06	0,00	128,06	0,00%
014 - Atténuations de produits					
65 - Autres charges de gestion courante	2,50	1,27	0,39	1,67	30,80%
Autres dépenses de fonctionnement	9,05	2,75	4,52	7,27	164,71%
66 - Charges financières	2,81	1,85	0,00	1,85	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	6,15	0,80	0,37	1,17	46,25%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,10	0,10	4,15	4,25	4358,65%
Dépenses d'ordre	24,01	23,99	0,00	23,99	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24,01	23,99	0,00	23,99	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total dépenses de fonctionnement hors virement	455,93	474,31	15,10	489,41	3,18%
023 - Virement à la section d'investissement	13,68	0,90	26,43	27,33	2923,39%
Total dépenses de fonctionnement	469,62	475,21	41,53	516,74	8,74%

Une augmentation des dépenses de fonctionnement est proposée à hauteur de 41,53 M€, soit une augmentation de 8,74% par rapport au budget primitif 2024. Cette hausse se répartie pour partie à hauteur de 15,10 M€ de dépenses réelles et pour l'autre un montant de virement à la section d'investissement de 26,43 M€ résultant de l'autofinancement dégagé.

Les ajustements en dépenses réelles concernent principalement :

- ✓ Les charges à caractères générales +10,19 M€ dont 5,98 M€ liés à la refacturation des frais de structure ;
- ✓ Les dotations aux provisions +4,15 M€ pour actualiser les montants des provisions et des dépréciations d'actifs circulants.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	68,28	52,24	3,85	56,10	7,4%
Dépenses d'équipement	37,33	44,79	3,16	47,95	
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	30,95	7,45	0,70	8,15	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	30,95	7,45	0,70	8,15	9,4%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	4,93	8,17	3,66	11,84	44,8%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,35	0,37		0,37	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	4,59	7,80	3,66	11,46	46,9%
Total dépenses d'investissement	73,21	60,42	7,52	67,93	12,4%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0,00	15,74	15,74	
Total dépenses d'investissement cumulées	73,21	60,42	23,26	83,68	38,5%

Il est proposé de voter des crédits de paiement supplémentaires à hauteur de +23,26 M€. Au total, les crédits de dépenses d'investissement pour l'exercice 2024 atteindront ainsi 83,68 M€, soit +38,5 % par rapport au budget primitif.

Les ajustements portés par les dépenses d'équipement s'établissent à 3,16 M€. Des modifications de crédits de paiement sont proposées afin de prendre en compte l'avancement de certains travaux :

- -1,2 M€ pour le projet de travaux des aires de lavages et d'aménagements ;
- -1,03 M€ de décalage du projet CA la Jarre en 2025 ;
- +2,5 M€ d'acquisition de matériel collecte et pré-collecte ;
- +1,5 M€ de gestion des parcs de véhicules ;
- +0,8 M€ d'acquisition de composteurs supplémentaires.

Une dépense d'un montant de 15,74 M€ est inscrite au titre du déficit d'investissement 2023.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	22,38	27,72	-6,83	20,89	-24,7%
Recettes d'équipement	1,18	0,87	1,19	2,06	136,8%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le	1,18	0,87	1,19	2,06	136,8%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)					
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	21,20	26,85	-8,02	18,83	-29,9%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2,83	2,60	0,49	3,09	18,7%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés			15,74	15,74	100,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)	18,37	24,25	-24,25	0,00	-100,0%
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	28,59	31,80	3,66	35,46	11,5%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24,01	23,99		23,99	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	4,59	7,80	3,66	11,46	46,9%
Total recettes d'investissement hors virement	50,98	59,52	-3,17	56,34	-5,3%
021 - Virement de la section de fonctionnement	13,68	0,90	26,43	27,33	2923%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	8,55				
Total recettes d'investissement	73,21	60,42	23,26	83,68	38,5%

Les recettes d'investissement du budget annexe « prévention et gestion des déchets » enregistrent une hausse de 23,26 M€ résultant essentiellement du virement de la section de fonctionnement en investissement pour un montant de 26,43 M€.

Les recettes réelles d'investissement diminuent, quant à elles, de 6,83 M€, soit -25 % par rapport aux prévisions 2024. Cette baisse résulte d'une part, de l'ajustement de l'emprunt d'équilibre (-24,25 M€) et des subventions versées supplémentaires pour un montant de 1,19 M€.